

Compte-rendu du conseil d'administration du mardi 15 janvier 2019

Etaient présents : Dominique ALVADO, Philippe ANDRE, Myriam BARATEAU, Florence BOURDON, Vincent DEBAR, Valérie FOSSARD, Jean-Claude GARÇON, Alain LANGE, Martine PATIN, Maurice Van GEENHOVEN, Roger VICQUELIN.

Absente : Anne-Marie SABINE.

Election des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration élu procède à l'élection des membres du bureau.

Sont candidats :

Président : Alain LANGE.

Vice-présidents : Vincent DEBAR, Philippe ANDRE

Trésorier : Jean-Claude GARÇON

Trésorière adjointe : Florence BOURDON

Secrétaire : Valérie FOSSARD

Secrétaire adjointe : Martine PATIN.

Président : Alain Lange est élu avec 6 voix sur 11 (3 voix contre, 2 abstentions).

Trésorier : Jean-Claude Garçon est élu avec 10 voix (1 abstention).

Secrétaire : Valérie Fossard est élue avec 11 voix.

Vice-présidents : Vincent Debar et Philippe André sont élus avec 11 voix.

Trésorière adjointe : Florence Bourdon est élue avec 8 voix (3 abstentions).

Secrétaire adjointe : Martine Patin est élue avec 11 voix.

Répartition des rôles entre les membres du conseil, référents et commissions

Référent Chœur du Lundi : Maurice Van Geenhoven.

Référentes Chœur du Mercredi : Valérie Fossard et Myriam Barateau.

Référent Ateliers Guitare : Alain Lange.

Référente Ateliers vocaux : Dominique Alvado.

Référent Hôtel des Bains : Roger Vicquelin.

Référent Médiéval : Maurice Van Geenhoven.

Référente Noël : Florence Bourdon.

Affiches, couverture des programmes : Roger Vicquelin.

Archiviste : Dominique Alvado.

Communication : Valérie Fossard, Roger Vicquelin, Alain Lange.

Convivialité : Florence Bourdon.

Jumelages et programmation : Valérie Fossard, Jean-Claude Garçon (et l'aide de Patrick Benoist pour les traductions en anglais...)

Régie : Vincent Debar et Jean-Claude Garçon.

Convention pour le Stabat Mater de Dvorak

La répartition des frais et des bénéfices au prorata des effectifs participant à chacun des deux chœurs sera proposée lors de l'établissement de la convention avec la Cotontaine et une prestation d'orchestre sera commandée à Opus 50. La technique vocale des weekends est d'ores et déjà facturée au prorata du nombre d'inscrits dans chaque chœur. Il y a une soixantaine de chanteurs à la Cotontaine pour 34 choristes de l'Orphéon de Bayeux. Un moment de rencontre doit être organisé lors du weekend des 26 et 27 janvier à Cherbourg pour fixer une convention. Il faut établir un budget prévisionnel et obtenir un rendez-vous avec Patrick Gomont pour demander une subvention à la région Normandie pour ce projet Manche-Calvados.

Parcours Emploi Compétences et fin du contrat de Françoise Basiret

La question de l'organisation à mettre en place après le départ de Françoise reste en suspens. AE14 va s'occuper des fiches de paye (fixer la meilleure convention collective : animation avec licence entrepreneur de spectacle ou spectacle vivant). On est en contact pour analyser tous les aspects comptables, la prise en charge des feuilles de paye pour une année. Pour la comptabilité, c'est à l'Orphéon de décider si on fait appel à Pôle Emploi pour recruter un employé PEC dont le coût de revient pour l'association sera de 320 € par mois pour 20 heures de travail par semaine (680 euros de salaire) ou si l'on fait appel au bénévolat. Françoise va fournir ses charges de travail actuelles.

Le CA décide à l'unanimité que les compte- rendus seront maintenant diffusés aux adhérents via le site Internet sécurisé par un mot de passe. Prochain CA : mardi 5 février à 20h30.